

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

18 FÉVRIER 2021 À 16H00

1. Constatation du quorum, conformité de l'avis de convocation et acceptation de l'ordre du jour ;
2. Dépôt du certificat du greffier pour le résultat de la procédure de demande de scrutin référendaire pour le règlement #757-65-20, modifiant le règlement de zonage #757-07 et ses amendements afin de retirer les projets intégrés dans la zone R-1-227 et en modifiant la superficie minimale des lots ;
3. Adoption en version finale du règlement #757-65-20 modifiant le règlement de zonage #757-07 et ses amendements afin de modifier certaines normes et dispositions à la grille des spécifications de la zone R-1-227 en y interdisant notamment les développements en projet intégré ainsi qu'en modifiant la superficie minimale des lots;
4. Tarification - Campuces 2021 ;
5. Période de questions ;
6. Levée de l'assemblée.